

Choisir la licence histoire de l'art et archéologie

OBJECTIFS

- La connaissance des grandes périodes de l'histoire et de l'histoire de l'art, de la préhistoire à nos jours
- La connaissance des principaux courants et artistes qui ont marqué l'histoire de l'art
- L'acquisition de méthodes d'analyse des oeuvres, à l'écrit comme à l'oral

Attendus nationaux et locaux

Il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture
La caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Critères de la commission d'examen des vœux

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

Résultats dans les disciplines artistiques :

- Notes obtenues dans les disciplines artistiques

Résultats dans les disciplines littéraires :

- Notes obtenues dans les disciplines littéraires
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

Résultats obtenus dans les disciplines des sciences humaines et sociales :

- Notes obtenues dans les disciplines des sciences humaines et sociales, philosophie

Niveau de langue :

- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression :

- Moyennes générales obtenues
- Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d'organisation et d'investissement
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie :

- Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle :

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Champ « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation :

- Projet de formation motivé
-

Secteurs d'activité et métiers visés

Muséologie et patrimoine, Accès au métier de professeur du 1er et second degré.
Accès aux concours de la fonction publique et écoles spécialisées.

Taux de réussite (passage L1 en L2)

Taux de passage en Licence 2 UFR D'ARTS

